

## PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 11 novembre 2015

Monsieur Éric Lavoie  
Directeur général  
Résidence l'Éden de Laval  
8528, boul. Lévesque Est  
Laval (Québec) H7A 1W6

### **Objet : Rapport d'agrément**

---

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du courriel de Madame Salette nous indiquant la conformité du rapport du comité décisionnel.

Nous tenons à vous féliciter, ainsi que toute votre équipe, pour la qualité du travail accompli pour l'amélioration continue de la qualité des services offerts.

Afin de vous conformer aux obligations légales (LSSSS, art. 107.1), vous devez rendre public votre rapport d'agrément dans les 60 jours suivant sa réception. Vous devez aussi le transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux (PL10, art. 148) (courriel : [ministre@msss.gouv.qc.ca](mailto:ministre@msss.gouv.qc.ca)) et aux différents ordres professionnels concernés dont les membres exercent leur profession dans votre établissement.

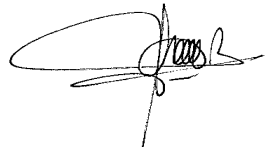
Certains suivis sont requis pendant la durée de cet agrément. Ainsi, certaines des recommandations inscrites dans le rapport d'agrément comportent une **échéance**. Cela signifie qu'au terme des différentes échéances, le CQA devra recevoir les **documents** justifiant les actions entreprises en vue de se conformer aux recommandations, accompagnés d'une **lettre du cadre dirigeant confirmant la réalisation**.

De plus, en vertu du même article 107.1 de la LSSSS, l'agrément doit être sollicité sans interruption. Cela signifie donc que la démarche conduisant au renouvellement de l'agrément de votre établissement devra s'effectuer avant son terme. À cet effet, nous vous transmettrons un rappel en temps opportun.

De façon continue, vous pouvez compter sur l'accompagnement du CQA dans votre démarche d'amélioration de la qualité de vos services. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Tatyana Saba, votre conseillère à la qualité, au 1 866 499-6996, poste 249.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de l'agrément et Milieu Novateur,



Marie-Anne Bracco

p. j. Rapport d'agrément

c. c. Mme Tatyana Saba, conseillère à la qualité